

Communauté de Communes DRAGA



Rapport d'activités

2012

**ST MARCEL D'ARDECHE
BIDON
GRAS
BOURG-SAINT-ANDEOL
ST REMEZE
ST MONTAN
LARNAS
ST JUST D'ARDECHE
VIVIERS
ST MARTIN D'ARDECHE**







Une Année sous le signe de la Jeunesse...

En 2012, la France a vécu une année difficile. La crise, le chômage... Ces problèmes touchent aussi notre territoire. Il ne faut pas fermer les yeux : nous vivons des temps difficiles.

Dans ce contexte difficile, je suis fier de vous présenter ce document qui montre de façon objective les travaux qui ont été réalisés par la Communauté de Communes DRAGA et avec les moyens qui sont les siens.

Cette année, comme l'indique le titre de la rubrique, a été placée « Sous le signe de la jeunesse » : en effet, le transfert de la compétence Enfance –Jeunesse marque une volonté des représentants communautaires, ainsi que des services, d'améliorer le quotidien de la population , en apportant un plus au territoire.

D'autres projets vous seront présentés dans ce rapport : la mise en place d'un Programme Local de l'Habitat afin d'essayer d'améliorer certains logements, le remplacement des bacs à ordures ménagères par les conteneurs semi-enterrés...

Toutes les réalisations importantes de l'année 2012 seront présentées dans ce document qui vous permettra de pouvoir évaluer l'action des services et des élus de la Communauté de Communes DRAGA.

**Jean-Paul CROIZIER
Président de la CC DRAGA**

Sommaire

Rapport d'activités
2012

Présentation de la CC DRAGA

6

Compétences, organisation, territoire et fonctionnement

Développement Territorial

8

Développement économique et PLH

Environnement

10

Tri des déchets, SPANC, A.E.P et sentiers de randonnée



12

Enfance-Jeunesse

Transfert, organisation, objectifs et réalisations

16

Services Administratifs

Ressources humaines et comptabilité

20

Services Annexes

**Transport à la demande, Agences Postales
Intercommunales et Pays d'Arts et d'Histoire**



Présentation de la Communauté de Communes

DRAGA

Les compétences

La Communauté de Communes est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (E.P.C.I). Ses règles de fonctionnement sont proches de celles qui sont appliquées dans les communes ; elle exerce les compétences qui lui sont dévolues selon les mêmes principes et avec les mêmes pouvoirs.

Les principales compétences de la communauté :

L'aménagement de l'espace communautaire

Le développement économique

L'emploi

La protection et la mise en valeur de l'environnement

La voirie

L'énergie

L'organisation du transport scolaire

Les agences postales

Notre organisation en pôle

Afin de mieux répondre aux besoins de nos citoyens, ainsi que dans une logique de réorganisation suite au transfert des différents services Enfance-Jeunesse du territoire, une réorganisation s'est opérée au sein de la CC DRAGA.

Ainsi, il a été décidé qu'une organisation en « Pôles » serait plus adéquate, soit :

Enfance-Jeunesse

Développement Territorial

Environnement

Administration et Finances

Le territoire

La Communauté de Communes du Rhône aux Gorges de l'Ardèche (CC DRAGA) a été créée le 19 décembre 2003.

Sa superficie est de 305 km² (5,5 % du Département), elle comprend 20 175 habitants (6,5% de la population départementale) pour une densité de 65 habitants/km² (Ardèche : 55 habitants/km²). Elle regroupe 10 communes : Bidon (194 habitants), Bourg-Saint-Andéol (7483 habitants), Gras (580 habitants), Larnas (132 habitants), Saint Just d'Ardèche (1657 habitants), Saint Marcel d'Ardèche (2498 habitants), Saint Martin d'Ardèche (926 habitants), Saint Montan (1853 habitants), Saint Remèze (895 habitants), Viviers (3957 habitants).

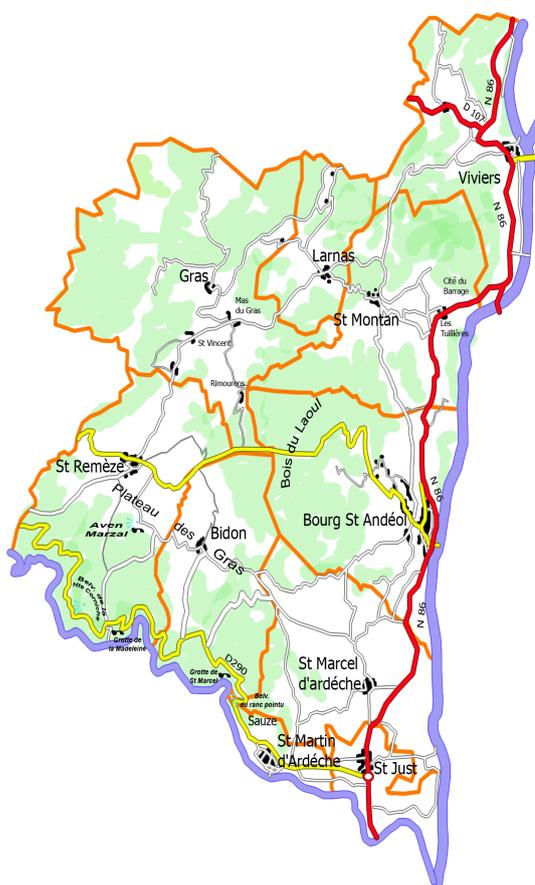
Le fonctionnement

La Communauté de Communes est dirigée de la façon suivante :

-Un président, qui fixe le cap de la collectivité

-Un bureau communautaire qui regroupe les maires ou adjoints des communes, et qui étudie les dossiers

-Un Conseil Communautaire qui prend les décisions par un vote démocratique.



DRAGA

Présentation de la Communauté de Communes

Pôle Développement Territorial

Développement Economique

REDYNAMISER le territoire

Requalification de la zone du Banc Rouge

Dans le cadre de sa politique d'amélioration de la qualité des zones d'activités, la Communauté de Communes a souhaité entreprendre des travaux de requalification de la zone d'activités du Banc Rouge située à Saint-Marcel d'Ardèche. Le programme a été arrêté : refonte complète de l'entrée, reprise de la voirie, démolition des bâtiments en ruine, réseaux hydrauliques, bassin de rétention, éclairage public.

Un dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau a été déposé et validé. Un dossier de coordination sécurité protection santé a également été élaboré afin de garantir la sécurité des entreprises présentes sur le site ainsi que des entreprises en charge des travaux. L'ensemble des pièces administratives (déclaration préalable, permis de démolir...) est en cours d'instruction. Les travaux devraient débuter au 2ème semestre 2013.

Soutien au développement du commerce, de l'artisanat, de l'industrie et de l'emploi

La Communauté de Communes soutient toujours techniquement et financièrement différents partenaires, notamment :

- **Initiative Seuil de Provence** : cette plateforme d'initiatives locales propose aux créateurs d'entreprises un appui personnalisé au montage de leur projet, un soutien financier notamment sous la forme de prêts à taux 0% ainsi qu'un accompagnement post-crédation.



ARDÈCHE RHODANIE MÉRIDIONALE

- **Pays de l'Ardèche Méridionale** : la Communauté de Communes, au travers de sa participation soutient notamment la pépinière d'entreprises Le Faisceau Sud au Teil et l'Opération Rurale Collective qui propose notamment aux commerçants et artisans du territoire un soutien financier en matière de modernisation et de communication.

- **Trimatec** : ce pôle de compétitivité a pour objet la mise en valeur des technologies issues du nucléaire et le développement d'applications connexes dans des domaines variés (pharmacie, cosmétique, traitement des déchets etc...).



(tout le monde s'y retrouve)

- **Maison de l'Emploi et de la Formation** : cette association travaille sur la prévision des besoins en ressources humaines afin d'adapter les offres de formation sur les problématiques des publics les plus éloignés de l'emploi, sur le développement et l'accompagnement des initiatives pour le développement de l'emploi local.

Adoption du Programme Local de l'habitat

Le projet de Programme Local de l'Habitat (PLH) est passé devant le Comité Régional de l'habitat (CRH) le 30 janvier 2012. Suite à l'avis favorable du CRH, le PLH de la Communauté de Communes DRAGA a été adopté le 24 mai 2012 par son Conseil Communautaire.

Animation du programme « Habiter mieux »

Dans le cadre du programme d'aide à la rénovation thermique « Habiter mieux » entre les Communautés de Communes Rhône-Helvie et DRAGA ainsi que l'Agence Nationale de l'Habitat, les actions suivantes ont été mises en place :

- La sensibilisation du public au programme « Habiter mieux », aux aides à l'amélioration de l'habitat par la mise en relation avec les partenaires ressources.
- L'attribution de subventions pour les travaux de rénovation thermique.
- La mise en place d'une convention de partenariat avec Polenergie pour des réunions de sensibilisation aux travaux d'économies d'énergie ainsi que des balades thermographiques.
- La signature d'une convention de partenariat avec le PACT H&D Ardèche permettant la mise en place de bureaux de l'habitat (11 permanences en 2012) sur les communes de Bourg- Saint-Andéol, Viviers et Saint Marcel d'Ardèche, afin de fournir aux habitants des renseignements sur les différentes actions menées.
- La signature d'une convention entre 4 Communautés de communes (DRAGA, Rhône-Helvie, Berg et Barrès-Coiron) avec la Société PROCIVIS Vallée du Rhône priorisant l'octroi de prêts missions sociales aux propriétaires du territoire pour la réalisation de travaux d'économies d'énergie.

Lancement d'une étude d'amélioration de l'habitat

Dans le cadre de l'engagement de la communauté de communes Du Rhône Aux Gorges de l'Ardèche en matière d'amélioration du parc privé ancien dégradé (groupe 3-action 11 du programme d'actions du PLH), la CC a validé la mise en place d'une étude pré-opérationnelle d'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) à l'échelle du territoire intercommunal.

Etude et programme d'actions en faveur du logement et de l'hébergement des jeunes

Une étude-action a été réalisée en interne pour identifier les besoins exprimés par les jeunes en matière de logement et d'hébergement et de déterminer l'état de l'offre en logement locatif privé et social, en logement adapté ou en structure d'hébergement... La communauté de communes s'est engagée à mettre en œuvre un programme d'actions en faveur du logement et de l'hébergement des jeunes pour la période 2013-2018.

Habitat

Pôle Développement
Territorial

Pôle Environnement

Ordures ménagères Décheteries

INVESTIR pour faciliter l'accès au tri...

Mise en place de conteneurs semi-enterrés

Un marché d'une durée de 3 ans a été conclu en 2012 pour la fourniture et la mise en place de conteneurs semi-enterrés.

L'objectif étant de remplacer les colonnes aériennes en mauvais état par des conteneurs semi-enterrés.

15 points ont été créés en 2012 pour un total de 63 CSE implantées pour un montant total d'environ 341 000€ TTC.

Des conteneurs à ordures ménagères ont également été implantés afin que tous les types de déchets ménagers puissent y être déposés sur chacun des nouveaux « points de tri ».

Plus de 100 bacs à ordures ménagères ont été retirés et remplacés par ces nouveaux types de conteneurs.



Etude d'optimisation des déchets

Une étude d'optimisation des collectes a été lancée avec le cabinet Inddigo.

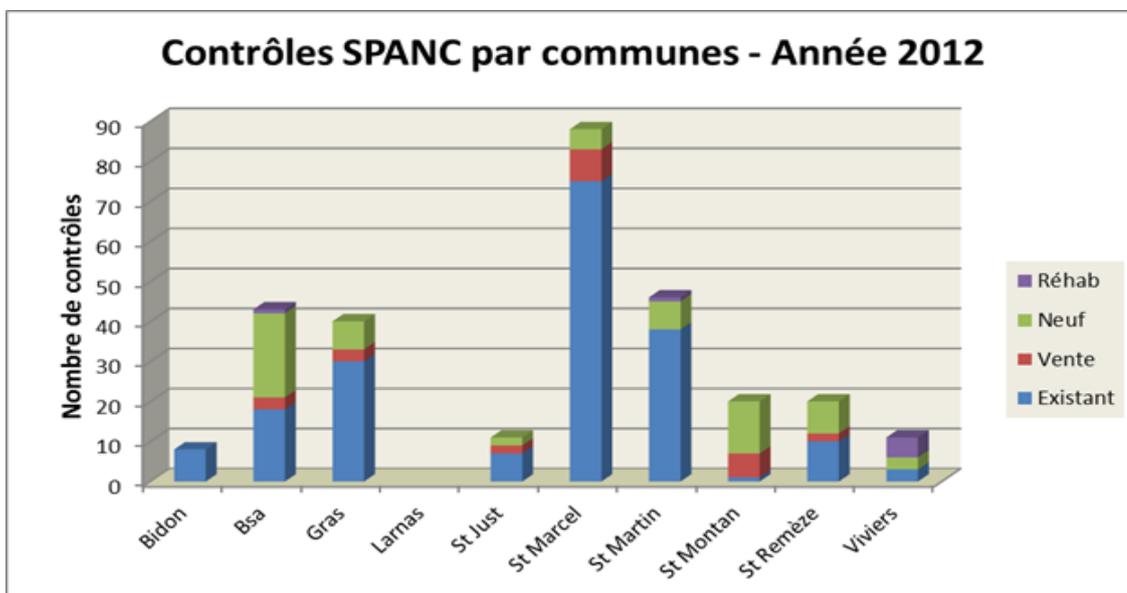
Cette étude a pour but de faire ressortir toutes les pistes d'optimisation des collectes pouvant être appliquées sur la CCDRAGA et de fournir un programme de mise en place des ces actions pour les années à venir.

Quelques chiffres...

5 368 bacs pour un volume de 1 176 m³ (-2,03% par rapport à 2011)

250 colonnes de tri

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), crée en Novembre 2011, a pour rôle de réaliser le contrôle des installations d'assainissement non collectif existantes sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes DRAGA. Les contrôles sont répartis en trois catégories : le contrôle de l'existant, le contrôle de l'existant dans le cadre d'une vente réalisée à la demande de l'utilisateur, et enfin le suivi, l'assistance et la bonne exécution des projets de réhabilitation (pollution avérée) dans le cadre du programme de réhabilitation subventionné par l'Agence de l'Eau.



Contrôles de l'existant

À la fin de l'année 2012, 8 communes sur 10 ont été visitées ainsi que la quasi-totalité des établissements de plus de 20 équivalents habitants (campings, restaurants, guinguettes, bivouacs, aires naturelles de camping, centres équestres, grottes...).

Réhabilitations

Sept dossiers ont été déposés auprès de l'Agence de l'Eau en 2012 afin de faire bénéficier les pétitionnaires de la subvention d'aide à la réhabilitation. Les particuliers concernés ont réalisé les études des sols et les travaux devraient débuter début du 2ème semestre 2013.

Divers

Le service a procédé à la modification du règlement intérieur du service SPANC et à mis à jour les tarifs des contrôles et prestations.

La Commission SPANC s'est réunie à trois reprises durant cette année 2012 afin d'informer tous les élus du fonctionnement du service, du travail réalisé et des problèmes rencontrés.

L'année 2012 est la première année complète de fonctionnement du service.

**Contrôler pour
l'environnement...**

SPANC

Pôle Environnement

Pôle Développement Territorial

A.E.P

Améliorer la distribution en Eau Potable...

Cette compétence est la plus ancienne de la Communauté de Communes : elle était déjà exercée par l'ex-SIVOM du canton de Bourg ST Andéol.

MARCHÉS DE 20 000 à 49 999,99 euros HT

Objet	Date du marché	Attributaires	Montant HT du marché
Maîtrise d'Oeuvre / Maillage du réseau par Rimouren	03/02/2012	Géosiapp	30 667,13 €
Maîtrise d'Oeuvre / Assainissement de Rimouren		Rhône Cévennes Ingénierie	37 440,00 €

MARCHÉS DE 50 000 à 89 999,99 euros HT

Objet	Date du marché	Attributaires	Montant HT du marché
Travaux AEP "VIVIERS / St Martin -	23/04/2012	Daumas TP	50 496,40 €
Recherche nouvelle ressources / presta- tions intellectuelles + MO	03/02/2012	Génie géologique/ IATE / Géosiapp	66 290,55 €
Travaux AEP "BIDON / Le Cloget"	30/07/2012	Rampa TP	52 077,00 €
Travaux AEP "ST MARCEL / Nigoulins - Barry Est - Le Grand Souchas"	11/05/2012	Rampa TP	81 899,75 €

**En 2012, la CC DRAGA a
dépensé plus de 624 331.84 €.**

2012 est l'année de la mise en place du nouveau matériel sur nos sentiers de randonnée.

Un gros travail a été mené cet été par le personnel de la DRAGA et continue encore aujourd'hui afin de les rénover et de pouvoir être complètement fonctionnel pour la saison d'été 2013.

Tout un travail de recherches a été mené afin de faire les recherches cadastrales nécessaires pour l'utilisation sans encombre de ces sentiers.

Aujourd'hui le travail des techniciens est l'installation des poteaux, lames et portes d'entrées afin de rendre plus moderne et plus efficace les installations intercommunales.

En attendant, de nombreux sentiers sont déjà balisés et fonctionnels.



De plus, en 2012, la décision de créer un centre de VTT labélisé FFC a été validé et sera mis en place dans les années à venir.

La CC DRAGA suit aussi la mise en place de la Via Rhôna. Pour rappel, elle versera près de 400 000 euros pour financer cette réalisation.

Développer des activités de loisirs de Nature...

Sentiers de randonnée

Pôle Environnement

Pôle Enfance Jeunesse

La compétence

Un transfert...

...Mais pour quoi faire ?

L'enfance jeunesse est d'intérêt communautaire depuis le 30 Avril 2012.

Ce projet partagé a été bâti sur les principes fondamentaux suivants :

-Maintenir l'existant tout en travaillant sur la continuité éducative de l'organisation des structures ainsi que sur la cohérence des actions qui y sont proposées.

-Garantir la qualité des services et de l'accueil par un engagement financier de la Communauté de Communes, et par sa participation dans l'initiation, le suivi et le contrôle des actions.

-Identifier le besoin des populations résidant sur le territoire afin d'adapter l'offre au service.

-Identifier les enjeux économiques et sociaux pour maintenir le territoire à niveau de service en fonction des flux migratoires.



Un découpage...

Petite Enfance

Le secteur de la Petite Enfance est un secteur très structuré , qui répond à une logique d'évaluation des besoins en modes de garde de la population active et/ou en recherche d'activité.

Son organisation est territoriale dans le sens où chaque secteur du territoire est pourvu d'une réponse en offre de services.

On a pu noter cependant des difficultés grandissantes pour les associations gestionnaires des structures multi-accueils.

Principalement composées de parents et d'habitants, ces associations ne possèdent qu'un très faible potentiel de gestion financière et sont tributaires des financements publics (CAF et collectivités locales)

Ces mêmes financements, étant soumis au régime de restrictions que nous connaissons, ne permettent pas d'assumer les exigences réglementaires imposées par les institutions elles-mêmes (repas, couches, mises aux normes diverses....).

Enfance

...par tranches d'âges

Avec le secteur Enfance, on entre dans le champ de l'aspect socioéducatif de l'offre de loisirs, héritage de l'éducation populaire.

Si les structures multi accueils de la petite enfance permettent, via leur projet éducatif, de mettre en rapport l'enfant avec les premiers stades de la socialisation, les structures d'accueils de loisirs de mineurs ont pour vocation de proposer à la population une offre d'activités structurantes permettant à l'enfant de se reconnaître dans son environnement de vie et de pouvoir y agir en le maîtrisant.

La fréquentation de ces structures de loisirs est stable et ne donne pas de signes de faiblesse (quelques fluctuations ponctuelles laissent cependant penser que certaines familles « programment » les périodes de fréquentations des accueils de loisirs). Véritable alternative aux modes de gardes traditionnels, il n'en reste pas moins que les familles et les partenaires institutionnels sont attentifs à l'apport éducatif et à la qualité de l'encadrement.

Jeunesse

Nous rencontrons , ici, un public pour lequel il est nécessaire d'être en veille constante, que ce soit sur son mode de vie, sur son mode d'agir, sur son mode de communication et surtout son évolution possible au sein de notre espace de vie commun.

Pôles

Pôle Enfance
Jeunesse

Pôle Enfance Jeunesse

Réalisations et perspectives

Petite enfance

- Maintenance de l'offre d'accueil au même niveau et ajustement en fonction de l'analyse des indicateurs mis en place par le secteur petite enfance.
- Accompagnement du bureau de l'association « les Petits Filous » suite aux difficultés de gestion du personnel rencontrées durant l'année 2012.
- Travail sur une alternative au remplacement de l'accueil collectif en lien avec la commune et les parents, le Conseil Général et la CAF => perspective de la mise en place d'une Maison d'Assistantes Maternelles.
- Des travaux de réhabilitation ou de transformation des lieux existants seront nécessaires au maintien et à l'amélioration de la qualité d'accueil des enfants et des parents, comme par exemple l'extension de la crèche de Saint Martin.
- Réhabilitation des lieux d'accueil du Relais Assistantes Maternelles notamment à Viviers et Bourg-Saint-Andéol.

Enfance

- Recherche d'une plus grande cohérence avec les offres d'activités et les programmes sur l'ensemble du territoire afin de garantir l'accessibilité pour les familles et les enfants.
- Réorganisation des modalités et méthodes d'inscriptions à Bourg-Saint-Andéol.
- Travail sur l'amélioration du système d'information aux familles à Bourg-Saint-Andéol.
- Travail sur l'accueil spécifique des 11 – 13 ans.
- Amélioration du service rendu.
- Élaboration d'un guide de l'enfance jeunesse.
- Travaux de modernisation des locaux de l'accueil de loisirs de Bourg-Saint-Andéol.
- Elaboration d'outils de recrutement et d'évaluation des équipes d'animation.

Ce secteur reste soumis à une incertitude de taille en ce qui concerne son organisation fonctionnelle, notamment pour les actions engagées les mercredis.

Jeunesse

- Poursuite du travail autour de l'offre d'activités liées au projet d'animation.
- Programmation annuelle et par vacances en lien avec le projet pédagogique.
- Fédération des accueils ados autour d'un projet commun et mise en place d'actions citoyennes.
- Travail spécifique sur l'accueil des 11-13 ans.
- Développement des équipements structurants.
- Installation d'un local accueil ados à Viviers.
- Installation d'un skate park (projet de jeunes).
- Communication / évènements.
- Création et participation à un évènement intercommunal innovant : « Fête de la jeunesse » le 1er juin 2013 à Saint Montan.
- Renforcement des outils d'information (guide).
- Mise de place et/ou renforcement de partenariats territoriaux en matière d'insertion, formation, prévention et orientation.
- Redéfinition du projet du Point Info Jeunesse et réorganisation de son action sur le territoire (itinérance à terme).
- Mission Locale : accueil d'atelier de recherches d'emploi au local jeunes, permanence sur le territoire (Viviers, Saint Marcel, BSA).
- Prévention Spécialisée : en cours.
- Collège : mise en place d'actions communes avec les deux collèges de Bourg-Saint-Andéol et donc l'ensemble des jeunes scolarisés sur le territoire à partir de la rentrée prochaine.

Le pôle Enfance Jeunesse en quelques chiffres

86 places en crèches

103 assistantes maternelles agréées

1 lieu d'accueil parents enfants

239 places en accueil de loisirs pour les vacances

93 places en accueil de loisirs le mercredi

30 places en séjours ados hiver

52 places en séjours ados été

140 places en animation de proximité à l'année.

**Réalisations
et perspectives**

**Pôle Enfance
Jeunesse**

Services Administratifs

Ressources Humaines

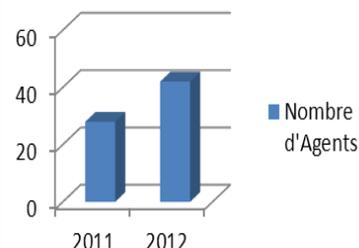
Le point sur l'effectif permanent : Le développement de la collectivité se poursuit.

En 2012, l'évènement marquant et significatif de l'augmentation de la masse salariale est la prise de compétence Enfance-Jeunesse et le transfert de personnel afférent. Au total 13 agents ont été transférés.

Le point sur les recrutements :

Service	Nombre d'agents recrutés	Motif
<u>Enfance-Jeunesse</u>	13 agents permanents et 22 emplois saisonniers	transfert de personnel dans le cadre de la prise de compétence Enfance-Jeunesse
<u>Administration Générale (Compta – RH)</u>	1 agent Contrat Unique d'Insertion	Remplacement et renfort
<u>SPANC – Sentiers de Randonnées</u>	1 agent Contractuel	Remplacement d'un agent parti
<u>TOURISME</u>	1 agent Contractuel	Remplacement d'un agent en Congé Maternité

Évolution 2011-2012 de l'effectif



Le point sur la Formation :

Le nombre total de jours de formation est de 70.5j répartis comme suit :

- 42.5% Formations obligatoires (Intégration et Professionnalisation au 1^{er} emploi),
- 12.05% Formations de Perfectionnement,
- 11.34% Préparations Concours et Examens,
- 34.11% Autres (Formation Logiciel, BAFD, DHEP\$....).

Le point sur les nouveaux outils :

Une nouvelle méthode d'évaluation professionnelle : mise en place d'un entretien annuel pour apprécier la valeur professionnelle des fonctionnaires mais aussi pour permettre de faire le bilan de l'année écoulée, fixer les objectifs de l'année à venir, déterminer les besoins en matière de formation et recenser les vœux des agents.

Un outil de gestion de la masse salariale : Un module de simulation et de suivi budgétaire permettant une bonne maîtrise des coûts.

Le point sur les dossiers 2013 : la poursuite sur l'étude des besoins de la collectivité et de l'ensemble des communes en termes de mutualisation.

Directeur Général des Services
Gérard DAVOISE

Pole administratif

Administration Générale

Directeur administratif & financier : Jean Pierre HARELLE
Suivi budgétaire et analyse financière : Amandine BRUNEL
Saisie comptable : Albane MAURIELLO

Responsable admat, marchés, suivi des travaux : 2ème trimestre 2013

Secrétariat, accueil : Marie Ange GROSSE
Accueil public et standard, fournitures : Séverine POURCHAILLE

Responsable RH & suivi Agence postale : Céline COMBE
Secrétariat : Albane MAURIELLO

Service des Moyens :

Travaux en régie & Entretien

- Responsable travaux en régie : 2ème trimestre 2013
- Juan ROMANESylvain PRAT

Maintenance informatique :

- Ludovic FABRE
- Christine PIGUET
- Jean François

Agences Postales

- Gras: Michelle TEYSSIER
- Saint Martin : Géraldine LAURENT
- Saint Montan : Marlène MOUNIER
- Saint Remeze : Maud QUEREUX
(Poste supprimé au 1er janvier 2014)
- Remplacement : Vanessa SERENO

Pole Petit enfance
Enfance/Enfance-jeunesse

Directrice : Patricia MENOLFI

Adjoint à la direction : Philippe TASSONE

Petite enfance : Sandra ARNAUD
Enfance : Laurence CONSOLIO
Jeunesse : Nicolas COPPIN

Agent de développement: Olivier MONCOZET

Administration : Nadine VAUTERIN
Nora OUIDA (1/2 etp)

Animateurs :

Petite enfance : 1/2 poste en cours de recrutement

Enfance :
Directrice Accueil LoisirsBSA: Naïma NEGGAOUI
Animateurs BSA : Karim AOUADYDalla NEGGAOUI,
Julie VERARDO.
Animateurs de proximité BSA: Helal BENMESSAOU
Enfance-jeunesse :
Animateur BSA : Alexandre MELOU
Animateurs Viviers : Mathilde PUJUGUET

Pole Développement territorial

Directeur développement territorial & économique: Mathieu CONSTANTIN

Randonnée, Tourisme & Communication : Fabien BECERRA

Etude du passage de la compétence Tourisme
Kate CHABAL (jusqu'au 31/01/2013)

P.L.H : Morgane THEAU

Pole Environnement

O.M et déchèteries

Responsable service : Julien OZIL
Relation Public/prestataires : Séverine POURCHAILLE
Sensibilisation Tri sélectif : Régis DELAIGUES
Responsable déchèteries : Roman JUAN
Déchèterie B.S.A : Francis CHASTANIER
Eric SIBOUR
Déchèterie Viviers : Régis DELAIGUES
Déchèterie Saint Remeze : Sylvain PRAT

A.E.P

Suivi des travaux et de la D.S.P :
2ème trimestre 2013

Administration : Christine PIGUET

S.P.A.N.C

Technique : Damien POYET
Administration : Christine PIGUET

Services Administratifs

Finances

Budget Général

Fonctionnement	Dépenses : 7 976 996 euros	Recettes : 10 710 201 euros
----------------	----------------------------	-----------------------------

Investissement :	Dépenses : 948 445 euros	Recettes : 423 342 euros
------------------	--------------------------	--------------------------

Budget des zones d'activités

ZA DU BANC ROUGE - fonctionnement et investissement :

Dépenses :	37 603,13
Recettes :	145 784,46
Excédent de clôture :	108 181,33

ZA Fanjougé - fonctionnement et investissement :

Dépenses :	1 052 084,59
Recettes :	705 553,40
Déficit de clôture	- 346 531,15

ZA EN-CROS - fonctionnement et investissement :

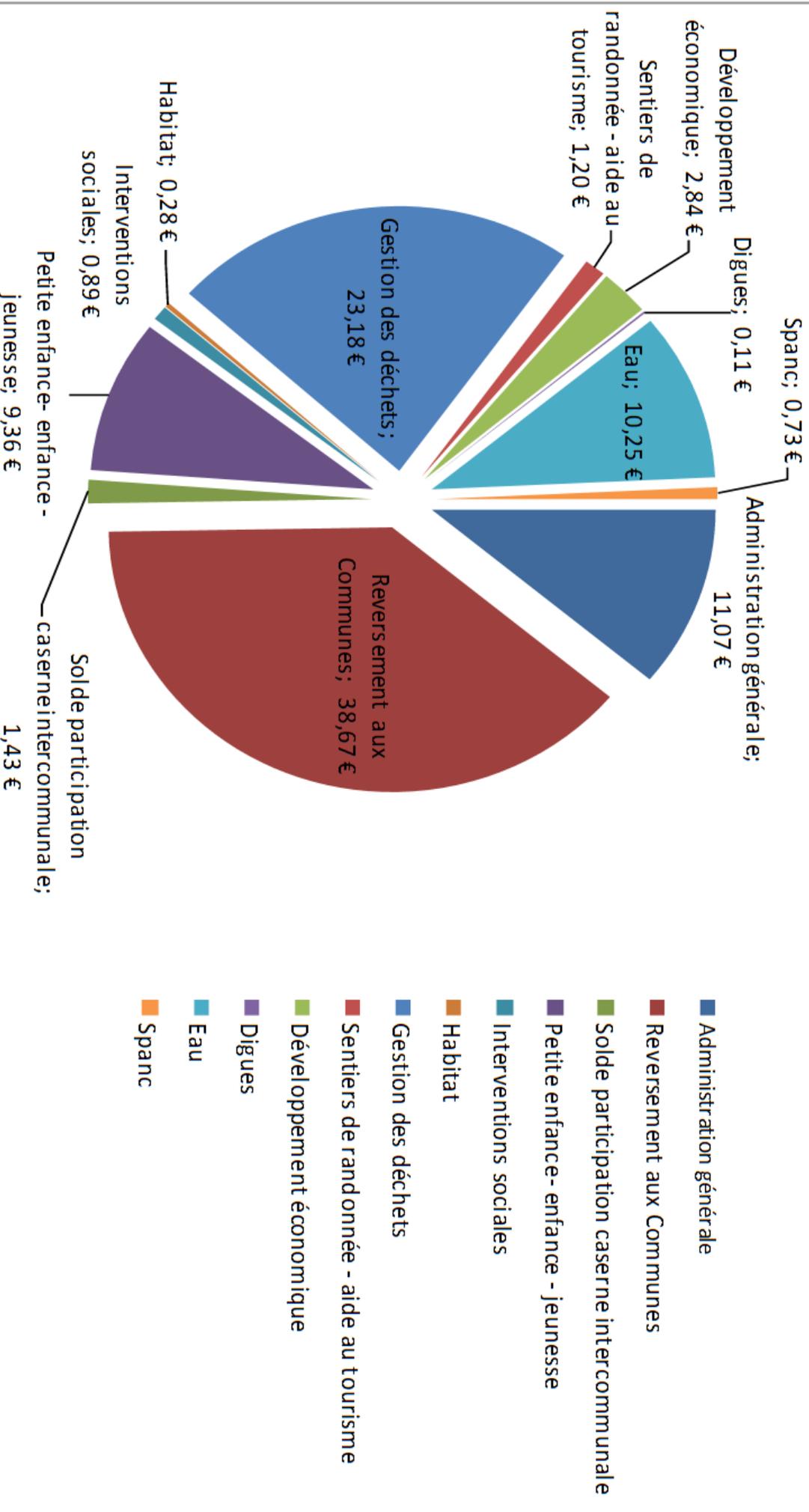
Dépenses :	350 155,88
Recettes :	228 691,23
Déficit de clôture	- 121 464,65

ZA LE CROS - fonctionnement et investissement :

Dépenses :	1 903.50
Recettes :	0
Déficit de clôture	- 1 903.50

Dépenses par activités

(données consolidées / mandats + reste à réaliser de l'exercice 2012 hors opérations d'ordre sur 100 euros dépensés)



Services annexes

Pays d'Art et d'Histoire

En 2012, le Pays d'art et d'histoire du Vivarais méridional est rentré en action, avec une équipe au complet (une responsable de service, une médiatrice) et une stagiaire jusqu'à décembre 2012, pour assurer ses différentes missions :

Veiller à la préservation de l'architecture, du paysage, et de l'urbanisme

Le paysage et l'architecture locale sont des atouts essentiels de ce territoire, dont il faut prendre soin dans les projets de développement.

La démarche de charte architecturale, urbanistique et paysagère a été amorcée, grâce à la présence de Lara PLOQUIN, élève ingénieur de l'école Nationale des Paysages d'Angers, qui a établi un pré-diagnostic du territoire, et amorcé les concertations.

Sensibiliser les habitants et les enfants à leur environnement patrimonial

Les interventions du Pays d'art et d'histoire en milieu scolaire ont été engagées à l'automne 2012. Composées sur mesure avec les enseignants en fonction des programmes, elles permettent de découvrir le patrimoine local dans une approche historique globale : deux classes du Collège Le Laoul (plus de 50 élèves) ont bénéficié d'un itinéraire de découverte (IDD), sur plusieurs séances : autour du moyen-âge pour les 5e ; de l'antiquité au XXe siècle pour la classe de 4e.

La visite de la façade de la Maison des chevaliers de Viviers (9 juin 2012), avec l'équipe de l'Architecte des Bâtiments de France, a permis à une cinquantaine de personnes de découvrir de près ce bijou de l'art renaissance et les techniques qui ont été employées au cours de ce chantier de restauration.

Positionner le territoire comme une destination de tourisme patrimonial, dans le sillage de l'ERGC.

La professionnalisation des visites guidées est un enjeu important pour que les touristes aient envie de rester ou de revenir sur le territoire. Les guides intervenants sur DRAGA sont nombreux. Un questionnaire a permis de mieux les connaître et une réunion d'information a été menée avec les guides intervenant sur le territoire concernant la nouvelle carte de Guides-conférencier et les formations que le PAH va leur proposer.

Mieux connaître et valoriser le patrimoine, à l'échelle des quatre communautés de communes

En 2012, le Pays d'art et d'histoire a contribué à la découverte du patrimoine par l'édition de deux documents :

- La première édition du « Laissez-vous conter les visites et animations patrimoniales de l'été », qui rassemble les informations de tous les partenaires (Offices de tourisme, associations) pour la saison estivale.
- Le dépliant des animations proposées à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, seule édition papier

Faire du patrimoine culturel un levier de développement...



La Ministre de la Culture et de la communication, qui est venue à la Cascade le 12 octobre 2012, après la pose de la « 1er main » de l'ERGC, a eu une oreille attentive pour le Pays d'art et d'histoire.

Services annexes

Agences postales intercommunales

Le fonctionnement

La Communauté de Communes assure la gestion des 4 Agences Postales Intercommunales, Saint Martin, Saint Remèze, Saint Montan et Gras, ayant pour objectif le maintien d'un service postal de proximité sur le territoire. Elle en assume les frais de fonctionnement dont le coût lié au personnel (4 agents titulaire de la fonction publique et 1 agent remplaçant y sont affectés).

Le chiffre d'affaires

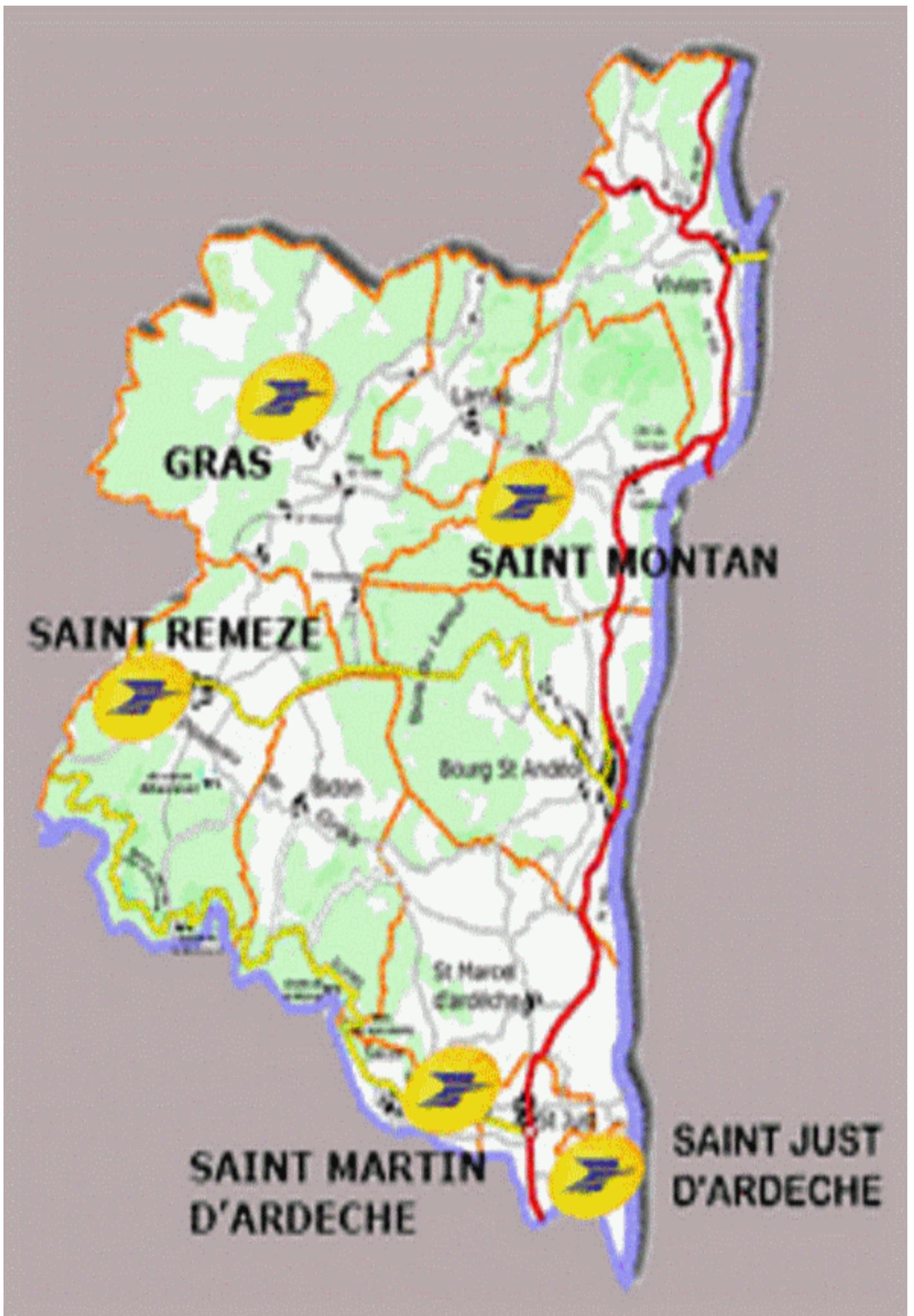
Le chiffre d'affaire « Courrier » des 4 agences St Martin, St Remèze, Gras et St Montan, s'élève à 106 278€ représentant 15% du chiffre d'affaires du groupement de La Poste de Bourg St Andéol.

Agences postales	St Martin	St Remèze	St Montan	Gras	TOTAL
Chiffre d'affaires	36 752 €	29 260 €	31 455 €	8 811 €	106 278 €
Evolution 2011-2012	+11.94%	+4.08%	-9.40%	+4.2%	

Les différents résultats se justifient en fonction de la fréquentation et notamment par un pic d'activité sur la période estivale et/ou une augmentation de la population dans certaines communes.

Quelques chiffres

Agences postales	St Martin Clients/jour	St Remèze Clients/jour	St Montan Clients/jour	Gras Clients/jour
Fréquentation moyenne annuelle	23.38	24.89	24	5.7





Atelier Galerie
Terre et Feu

Suite à la décision du « S.I.V.O.M. du Plateau » de ne plus organiser le transport à la demande, aux différentes délibérations concordantes prises par les communes du territoire et à l'arrêté du Préfet du 19 mars 2009, une modification statutaire a permis à la CC de reprendre cette compétence à compter du 09 mars 2009 ; le relais a été assuré sans difficulté.



Il est rappelé que le service de transport est assuré au bénéfice des habitants des communes de Larnas, Gras, Bidon et Saint Remèze ; une rotation est assurée les matins en direction de Bourg Saint Andéol le mercredi et de Pierrelatte le vendredi, et ce moyennant un tarif très modeste..

Transport à la demande

Services annexes



Communauté de Communes DRAGA

Communauté de Communes DRAGA

La Marjolaine

BP 49

07700 BOURG-SAINT-ANDEOL

contact@ccdraga.fr

www.ccdraga.fr